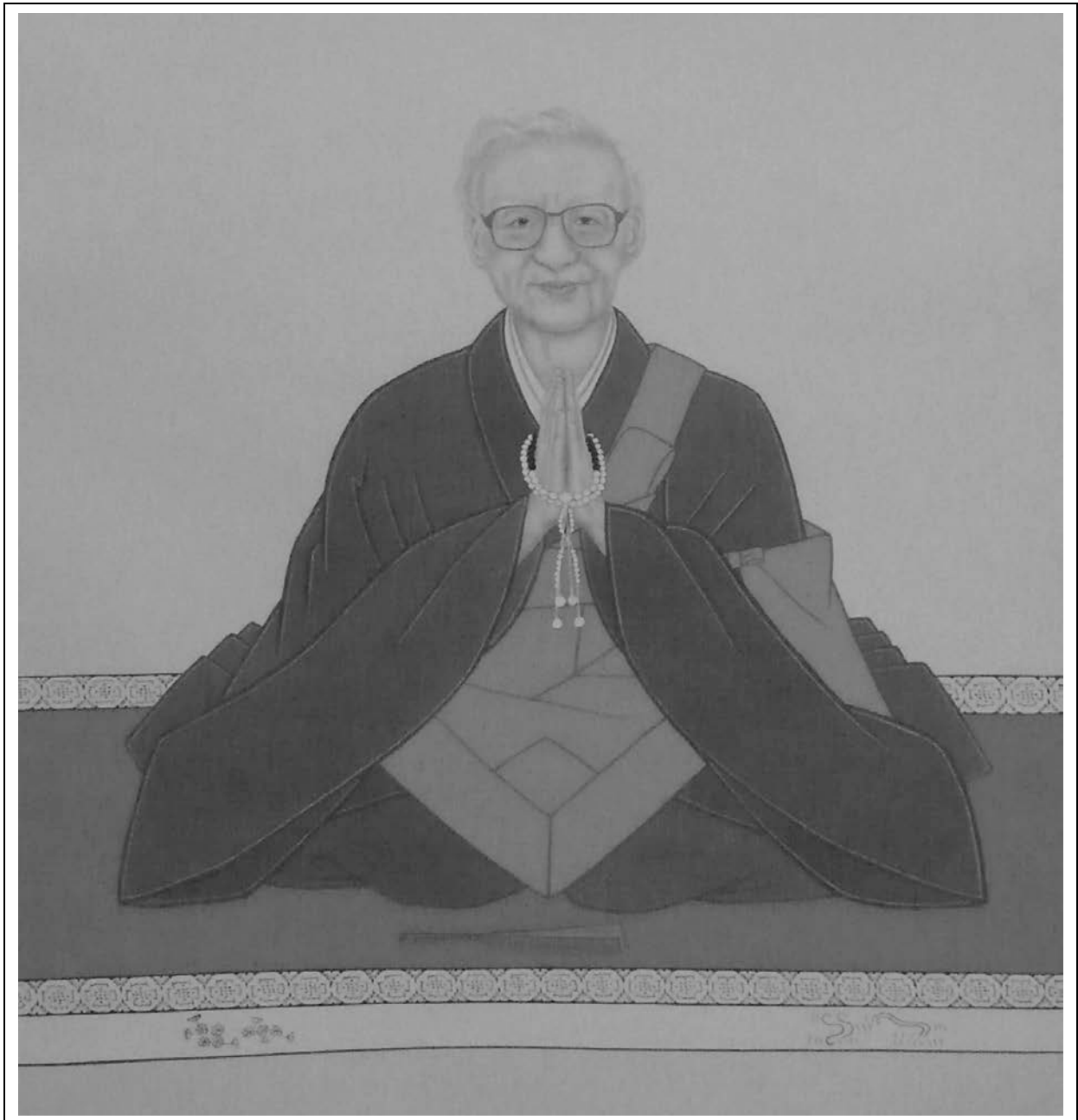


Le Lotus

de la Grande Compassion

Bulletin de la Société bouddhique suisse Jôdo-Shinshû - 3^e série - numéro 35 - janvier 2008



Vénérable **Jean Eracle** (1930-2005)

Editorial

Chers Compagnons du *nembutsu*,
Chers Amis du Shjingyôji,

Le 2 décembre dernier, date à laquelle notre temple célébrait la fête de l'Eveil du Buddha, nous avons eu le grand plaisir de procéder à la cérémonie de dédicace du portrait du Vénérable Eracle. Celui-ci a été réalisé selon la manière traditionnelle par un grand peintre de Kyôto, qui était notamment responsable de la restauration des peintures ornant le Hiunkaku, fameux pavillon dans le jardin du Honganji.

Ce portrait comprend deux caractéristiques principales. Le Vénérable est représenté les mains jointes, dans le geste d'hommage du *gasshō*, lequel exprime la foi profonde qui habitait le Vénérable. En outre, il est revêtu de la grande robe noire avec le *kesa* jaune, c'est-à-dire la tenue fondamentale des clercs du Jôdo-Shinshû lors de la cérémonie d'ordination, et qui rappelle l'idéal profondément religieux du Vénérable. A côté de la mention «fondateur du Shingyôji», l'image du Vénérable est surmontée de son nom posthume : Erakuin, et de son nom en religion : Shaku Jôan, que le Révérend Prof. Chiba Jôryû, abbé de l'Anrakuji et directeur de l'IABC, a bien voulu calligraphier de sa propre main malgré son hospitalisation. Le portrait a pu être exécuté grâce à l'entremise toujours obligeante du Rév. Kaneko Akira, abbé du Sonkôji et grand ami de notre temple, à qui je renouvelle l'expression de ma profonde gratitude. La réalisation de ce portrait me tenait en effet particulièrement à cœur afin d'exprimer notre gratitude envers tous les «amis de bien» qui ont contribué à nous faire connaître le vœu du Buddha Amida : les Sept religieux éminents, le Prince impérial Shôtoku, notre Fondateur Shinran, la lignée de ses successeurs figurée par le 8^e patriarche Rennyô, le Rév. Harry Pieper et, maintenant à ses côtés, le Vénérable Eracle. Tous ces portraits représentent ainsi la continuation de la lignée des maîtres du Jôdo-Shinshû jusqu'à aujourd'hui et témoignent que le nembutsu s'adresse à tout un chacun, sans barrières à travers les siècles ni les océans.

C'est dans le même esprit de continuité de la tradition que vous trouverez un article présentant les différents éléments de notre rituel Jôdo-Shinshû. Comme vous le verrez, il ne s'agit pas de reproduire artificiellement des manières japonaises, mais bien d'assimiler les gestes qui depuis des siècles sont utilisés comme un langage universel dans la communauté bouddhique, selon des usages qui remontent au Buddha lui-même. J'espère que ces éléments vous serviront à enrichir votre vie quotidienne de gratitude envers le Buddha Amida, de la même manière qu'un article précédent décrivait comment installer votre propre autel chez vous.

A l'orée de la nouvelle année, je vous adresse enfin mes vœux les plus sincères de paix et de sérénité dans ce monde souvent difficile et vous prie de recevoir mes fidèles messages dans le Dharma.

Jérôme Ducor

Le rituel Jôdo-Shinshû

Par Jérôme Ducor

I. La signification du rituel Jôdo-Shinshû

De son vivant déjà, le Buddha fut l'objet d'un culte de vénération de la part de ses disciples, qui voyaient en lui à la fois le maître qui enseigne la voie de la délivrance parfaite et l'idéal qu'ils cherchaient à réaliser. Aujourd'hui encore, le culte bouddhique fait partie intégrante de la pratique de la culture mentale, qui cherche à débarrasser notre esprit de l'illusion pour parvenir à l'éveil. À cet égard, le culte s'inscrit tout particulièrement dans la pratique de la perfection du don (*dâna-pâramitâ*) : d'une part, à travers les offrandes du culte (*kuyô* 供養, *pûjâ*), le meilleur des dons est celui qui s'adresse au Buddha; d'autre part, la commémoration des vertus du Buddha et de son enseignement, à travers la psalmodie des Écritures, relève aussi du don de la Loi (*dharma-dâna*) en faveur de tous les êtres.

Conformément à la doctrine du *karma*, le culte bouddhique tire sa valeur de l'acte mental, ou intention, qui y préside, et dont le culte est l'expression et le support. C'est ainsi que le pratiquant est supposé orienter et transférer (*ekô* 廻向) les mérites obtenus par sa pratique en vue de sa progression personnelle et celle d'autrui. En cela, le culte bouddhique se distingue de tout rituel formaliste et mécanique, où les mérites de la pratique naîtraient spontanément de l'accomplissement scrupuleux des rites extérieurs de la parole et du corps, ce que le Buddha condamnait comme «la vue fautive de l'attachement aux règles et cérémonies» (*çilavrataparâmarça drshti*) frisant la superstition.

Ces généralités se retrouvent évidemment dans le rituel Jôdo-Shinshû, qui se distingue cependant par une caractéristique fondamentale : l'essence même de son enseignement est, en effet, l'assurance de réaliser le *nirvâna* au moment même de la mort, assurance acquise une fois pour toutes à l'instant même de l'éveil de la foi dans le *nembutsu* en cette vie-ci. Pour l'adepte du Shinshû, il n'y a donc plus aucune bonne action à cultiver en vue de progresser vers l'éveil; parce que la foi du *nembutsu* lui est transférée par le Buddha lui-même, la prononciation du *nembutsu* qui en découle est «non-transfert» (*fu-ekô* 不廻向) des mérites personnels de l'adepte. La foi étant la vraie cause (*shinjin shôin* 信心正因) de la naissance dans la Terre Pure, le culte Jôdo-Shinshû avec la célébration du *nembutsu* est donc simplement l'expression de notre reconnaissance envers la bienveillance du Buddha (*shômyô hôon* 稱名報恩).

Cela apparaît bien dans l'anecdote suivante¹ :

«Son Éminence Rennyô demanda à chacun des bonzes : “Le *nembutsu* que nous prononçons lors des *Shôshinge-Wasan* du matin et du soir peut-il être le germe de notre naissance dans la Terre Pure ou pas?”

Tous répondirent, les uns disant qu'il pouvait l'être, les autres qu'il ne le pouvait pas.

Alors, il leur répliqua : “Vous avez tous tort! Les *Shôshinge-Wasan* nous enseignent que lorsque les êtres ont obtenu la première pensée de foi dans le Tathâgata Amida, ils sont délivrés dans la vie prochaine. Cela signifie qu'en écoutant bien, nous obtenons la foi et

1. *Rennyô Shônin goichidaiki kikigaki* 蓮如上人御一代記聞書, vol. 1, § 32 (SSZ 3, p. 540).

éprouvons une si grande reconnaissance que nous exprimons notre joie devant Sa Sainteté [Shinran].”»

Ainsi, quelle que soit l’expression *concrète* du culte (*ji no kuyô* 事の供養) à travers les offrandes de fleurs, d’encens, de psalmodies, etc., le culte, en son *principe* (*ri no kuyô* 理の供養), réside uniquement dans l’offrande notre foi², à l’instar de ces paroles du *Tanni-shô* (ch. 18) :

«si nous abandonnons notre cœur au Pouvoir Autre avec une foi profonde, c’est cela qui est en adéquation avec l’intention originelle du vœu [d’Amida]».

De tout cela, il découle que la forme extérieure du culte ne revêt aucune importance dans le Jôdo-Shinshû. On peut donc se demander qu’elle est la raison d’être d’un rituel dans cette École ! En fait, si nous sommes assurés de pouvoir réaliser l’éveil dès le retournement de notre cœur dans la foi du *nembutsu*, il n’en reste pas moins que l’homme a également besoin de s’exprimer par des gestes aussi bien que par des paroles. Le culte est ainsi une sorte de langage, qu’il convient d’ordonner en un rituel pour qu’il soit compréhensible.

En outre, le rituel Shinshû découle d’une tradition plusieurs fois séculaire et toujours vivante. Il convient de ne pas oublier qu’avant d’être japonais, la plupart des éléments de ce rituel font partie de l’héritage commun du bouddhisme, depuis l’Inde du Buddha, via la Chine, jusqu’à aujourd’hui en Occident. La perpétuation de cette tradition, d’ailleurs susceptible d’évolution, prend un relief tout particulier à notre époque, où notre civilisation de consommation réduit l’individu à la portion congrue, spécialement dans son identité spirituelle. Cela s’avérera d’autant plus vrai en Europe, contrée encore éloignée de la Loi du Buddha, où ses disciples sont exposés à souffrir d’un certain isolement spirituel. L’accomplissement du rituel Jôdo-Shinshû est donc la double occasion pour eux d’affirmer leur identité religieuse et de nourrir leur foi.

Par ailleurs, les Occidentaux attirés par le Jôdo-Shinshû se montrent souvent déçus d’apprendre qu’il n’y a pas, à strictement parler, de «pratique» à suivre dans celui-ci. Mais, là aussi, l’apprentissage et la mise en pratique du rituel pourra répondre à cette attente. Dans ce sens, le rituel constitue bien un moyen de «nouer des affinités» (*kechien* 結縁)³, ou un «moyen adapté pour entrer dans l’École (*nyûshû no hôben* 入宗の方便) [...] en révélant le principe merveilleux du vœu primordial tout en faisant goûter la saveur du *nembutsu*»⁴.

Enfin, et ce n’est pas le moindre de ses bienfaits, la pratique du rituel permet aussi d’éviter une approche par trop intellectuelle de la doctrine.

II. Les éléments du rituel Jôdo-Shinshû

Le rituel est célébré en deux types de circonstances : les liturgies (*hōyō* 法要, lit. «l’essentiel de la Loi») et les cérémonies (*gishiki* 儀式). Les *liturgies* se définissent comme l’expression de la sincérité de notre reconnaissance à travers les offrandes de vénération au Buddha et au

2. Voir Jôe 淨慧 (1694-1768 ?), *Notes sur la tradition des anciens usages du Shinshû* (*Shinshû kojitsu denrai shô* 眞宗古實傳來鈔, 1765; Ssrs. 9, p. 652a).

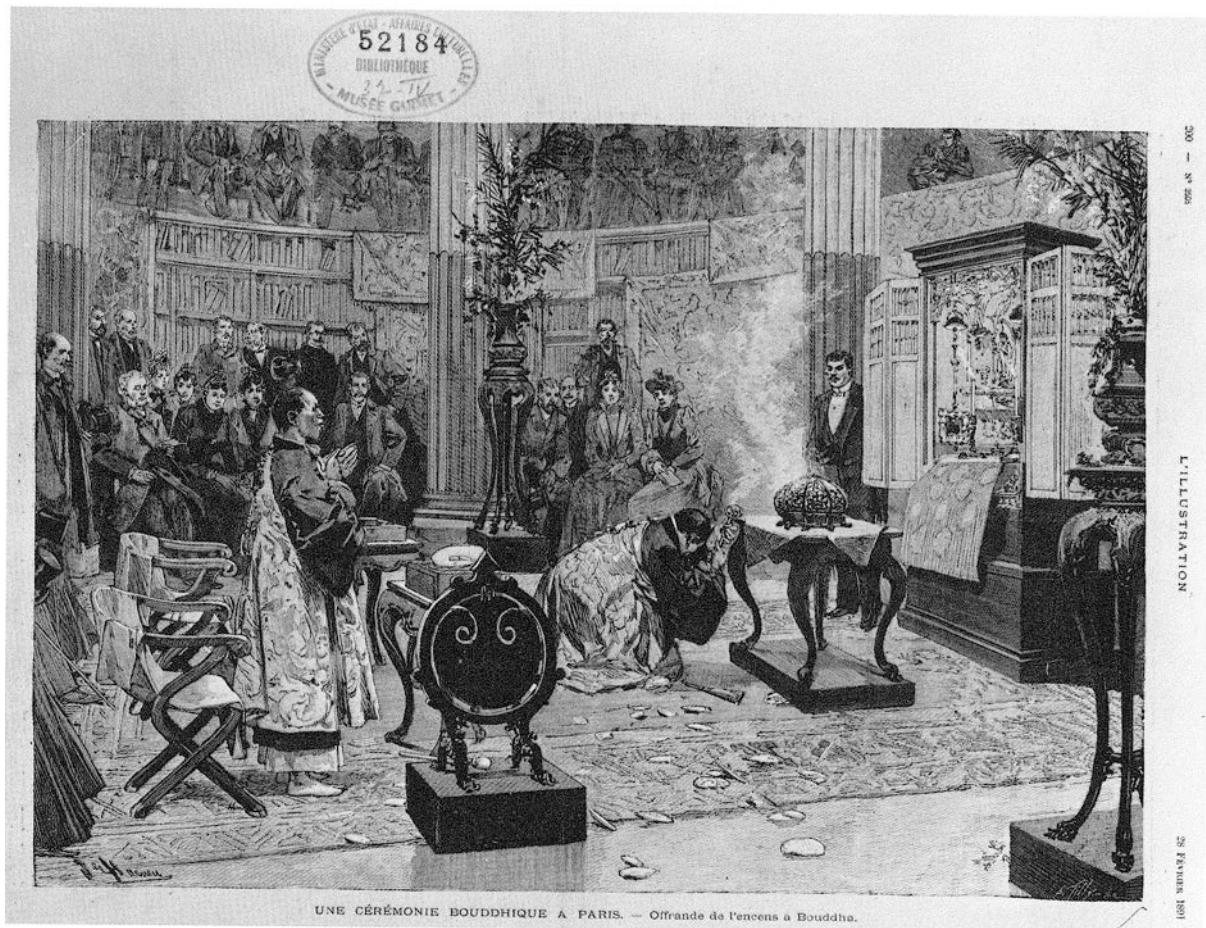
3. Shinran cité par Kakunyo 覺如 (1270-1351), le 3^e patriarche du Honganji, dans ses *Notes corrigeant les hérésies* (*Gaijashô* 改邪鈔, ch. 14; SSZ 3, p. 79).

4. Hônen cité par Kakunyo dans sa *Vie illustrée [de Hônen] en supplément aux anciennes hagiographies* (*Shui-kotoku-den* 捨違古徳傳; SSZ 3, p. 715-716).

Fondateur, la psalmodie des Écritures et les louanges des mérites du Buddha. Les *cérémonies* sont tenues ponctuellement, lors de certains événements, comme la naissance, la prise des refuges, l'ordination, le mariage ou les funérailles. A noter que les religieux célébrant une liturgie se tiennent dans le sanctuaire du temple (*naijin* 内陣), tandis que les cérémonies et l'enseignement ont lieu dans la nef (*gejin* 外陣).

Dans tous les cas, deux choses sont essentielles à l'accomplissement du rituel : la forme et le sens; autrement dit : savoir quoi faire et comprendre ce que l'on fait. En outre, comme la conduite des services n'est pas réservée aux seuls religieux, chaque adepte laïc devrait avoir à cœur d'apprendre et de mettre en pratique le rituel, aussi bien pour son usage domestique que pour l'usage communautaire, tant il est vrai que le rituel est également l'expression de l'harmonie au sein de la communauté. Il convient donc de décrire maintenant les éléments essentiels du rituel Jôdo-Shinshû.

Comme expression de la foi intime dans le *nembutsu*, le rituel est essentiellement centré sur la récitation du nom du Buddha Amida jointe à la psalmodie des Écritures. À cela s'ajoutent les gestes extérieurs de vénération et les offrandes.



Cérémonie de l'anniversaire de Shinran (Hōnō) célébrée au Musée Guimet de Paris, le 21 février 1891, par Koizumi Ryōtai (1851-1938) et Yoshitsura Hōgen (1864-1893), religieux des branches Jōshōjiha et Bukkōjiha du Shinshū. Il s'agit de l'une des premières, sinon, la première, cérémonie bouddhique en Europe. Gravure publiée dans « L'Illustration » du 28 février 1891

A. La psalmodie des Écritures

La psalmodie des Écritures (*dokyô* 読經) revêt une importance primordiale dans tous les pays gagnés au cours des siècles par le bouddhisme, puisque son enseignement est issu d'une tradition à l'origine purement orale. Réciter les Écritures, c'est rendre hommage à l'enseignement qu'elles contiennent, à celui qui l'a formulé et, aussi, aux maîtres qui les ont compilées, rédigées, traduites, lues et commentées. C'est, enfin, la perpétuation de la mise en branle de la Roue de la Loi, et c'est donc, aussi, le don de la Loi en faveur de tous les êtres.

La dimension spirituelle de la psalmodie des Écritures dépasse donc largement le cadre d'une simple récitation de textes, et les maîtres se sont plu à le souligner. Ainsi de Genshin 源信, l'un des Sept Religieux Éminents (*Shichi-Kôso* 七高僧) du Shinshû, qui écrivait dans ses *Précautions pour la psalmodie des sûtra*⁵ :

«Au moment d'ouvrir le sûtra, on produit cette pensée :

Ce sûtra est le navire qui fait traverser l'océan des trois existences, le viatique pour réaliser la grande bodhi (éveil). D'âge en âge, il est difficile à rencontrer! De naissance en naissance, il est difficile à entendre!

Maintenant, j'ai eu l'heur de le rencontrer! Moi, maintenant, je vais le lire avec une pensée de profond respect! Moi-même et autrui, puissions-nous atteindre ensemble la bodhi insurpassable!

Ensuite, au moment de psalmodier le sûtra, on réalise cette pensée :

En voyant ce sûtra, je vois [...] tous les buddha [...]. Je vois la loi provisoire et la loi véritable de tous les buddha du passé, du présent et du futur et les religieux dans les dix directions.

En outre, on pense :

Lorsque j'ouvre la bouche pour psalmodier le sûtra, les caractères se transforment en buddha; ces buddha de transformation se répandent dans les dix directions, y réalisent les bienfaits et exposent la loi selon les besoins des foules. Ces buddha reviennent là où je me trouve, m'enseignent constamment et m'éclairent de leur lumière [...].

On contemple le son de la psalmodie du sûtra qui se répand dans l'univers et atteint les terres de buddha dans les dix directions. [...] Tous les buddha se réjouissent.»

Un érudit du Honganji, Sôyô 僧鎔 (1723-1783), écrivait également⁶ :

«La psalmodie des sûtra est la première tâche du bouddhiste. Les huit groupes des dieux et des *nâga* viennent entourer notre place pour les écouter, et les foules des êtres vivants ou des trépassés cherchent à connaître ce son. Comment pourrions-nous, par négligence, ne pas lire les Écritures?

S'étant lavé les mains et rincé la bouche, on arrange sa tenue et s'assied en tailleur. La voix ne sera ni trop haute ni trop basse, de sorte qu'elle se contente d'entrer directement dans nos oreilles.»

De nos jours encore, les spécialistes de la liturgie ne disent pas autres choses :

«La lecture des sûtra est une activité spontanée de la joie découlant de la foi en Amida. C'est le rite suprême de vénération du Buddha [...]. Les services quotidiens de lecture des Écritures ne doivent pas être négligés.»⁷

5. Genshin (942-1017) : *Dokyô yôjin* 読經用心, inclus dans la *Collection de petits textes du Tendai* (*Tendai shôbu shûshaku* 天台小部集釋, Dnbz. 41, p. 133bc). Des extraits en sont cités par Ekû 惠空 (1644-1721), de la branche Ôtani du Shinshû, dans son *Sôrin-shû* 叢林集 (Ssrs. 8, p. 238b).

6. Cité in Inoue, p. 189a.

La signification de la psalmodie est enfin rappelée par le *Poème d'ouverture des sūtra* (*Kaikyōge* 開經偈), que l'officiant peut réciter avant le début d'un service ou d'un sermon⁸ :

Mu jō jin jin mi myō hō 無上甚深微妙法
Hyaku sen man gō nan sō gū 百千万劫難遭遇
Ga kon ken mon toku ju ji 我今見聞得受持
Gan ge nyo rai shin jitsu gi 願解如來真實義

«Insurpassable et très profonde, la Loi merveilleuse, Même en des centaines de milliers de myriades de périodes cosmiques, est difficile à rencontrer.

Maintenant que nous la voyons et l'entendons, profitons-en pour la recevoir et la garder !
Puissons-nous comprendre la véritable intention du Tathâgata !»

1. La langue liturgique

Une question qui n'a pas manqué de se poser est celle de la langue liturgique. En effet, la liturgie bouddhique au Japon utilise, en grande partie, les textes canoniques chinois sans traduction. La psalmodie consiste à les lire selon la méthode dite de la «lecture en bâtons» (*bōyomi* 棒読), dans laquelle les caractères de cette langue idéographique sont prononcés les uns après les autres en prononciation sino-japonaise (*ondoku* 音読). Autant dire que ce genre de lecture est tout à fait incompréhensible à l'oreille japonaise, et à plus forte raison à l'oreille occidentale!

Pourquoi donc les Japonais eux-mêmes ont-ils préféré, aux cours des siècles, réciter les Écritures sous cette forme traditionnelle plutôt qu'en traduction? Cela tient au génie propre de l'écriture chinoise. En effet, de par sa nature idéographique, un texte rédigé en écriture chinoise peut être lu de plusieurs manières. C'est cette grande souplesse d'interprétation qui a, d'ailleurs, permis à Shinran de lire les Écritures à la lumière de son expérience personnelle, pour aboutir à l'établissement du Jōdo-Shinshū. Ainsi, en évitant de traduire les textes chinois dans les liturgies, on leur conserve tout leur riche potentiel d'interprétations diverses.

Cela avait été souligné en 1446 déjà par le maître Gyōyo 行譽⁹ :

«Les sūtra psalmodiés en prononciation sino-japonaise conservent leurs multiples sens : à leur audition, mystérieusement, les foules divines, selon leurs capacités, obtiennent l'éveil. [...] Par contre, la psalmodie en traduction n'offre qu'un seul sens parmi plusieurs : cela tient à la langue japonaise. [...]

Si l'on veut seulement faire comprendre un seul sens, on utilise la langue de traduction. Mais pour la psalmodie habituelle, la psalmodie en prononciation sino-japonaise est la meilleure. »

De plus, la récitation des Écritures sous leur forme originale manifeste d'une manière particulièrement profonde la perpétuation de la Loi bouddhique à travers les siècles et la diversité culturelle des civilisations qu'elle a touchées, puisque la plupart de ces textes sont

7. Postface à l'édition des *Sūtra de la Trilogie de la Terre Pure prêchés par le Buddha pour les services Shinshū* (*Shinshū gongyō Bussetsu Jōdo-sambukyō* 真宗勤行佛説淨土三部經) publiée par l'Académie bouddhique centrale du Honganji (*Chūō Bukkyō Gakuin* 中央仏教学院).

8. L'origine de ce poème n'est pas connue, mais on le trouve chez le maître chinois Yunqi Zhuhong 雲棲株宏 (1532-1612) : *Recueil pour la lecture quotidienne des sūtra* (*Shokyō nichiju shūyō* 諸經日誦集要; vol. 1, p. 1 b), qui est aussi cité par Genchi 玄智 (1734-1794), le grand liturgiste du Honganji, dans ses *Observations sur la prononciation des Trois Sūtra de la Terre Pure* (*Jōdo-Sangyō jionkō* 淨土三經字音考, p. 30ab).

9. *Ainōshō* 壺囊鈔, ouvrage conservé dans le *Jinden-Ainōshō* 塵添壺囊鈔, compilé en 1532 (Dnbz. 93, p. 161a). Ce passage est cité par Genchi dans le *Jōdo-Sangyō jionkō* (p. 32b-33a) et dans le *Kōshinroku* 考信錄 (Srs. 9, p. 450a).

eux-mêmes des traductions chinoises de sūtra indiens réalisées dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Ainsi, parmi les *Sūtra de la Trilogie de la Terre Pure* (*Jōdo-sambukyō* 淨土三部經), le *Sūtra de Vie-Infinité* a été traduit par Saōghavarman en 252 ap. J.-C. (voilà plus de dix-sept siècles!), le *Sūtra des contemplations* par Kālayaśas en 424 et le *Sūtra d'Amida* par Kumārajīva en 402, tous ces textes étant introduits au Japon au VIII^e siècle.

L'usage s'est établi chez nous que les Écritures, autant que possible, sont récitées selon la psalmodie traditionnelle pendant les célébrations : en effet, celles-ci ne sont pas une étude de textes mais l'occasion de créer une atmosphère de recueillement spirituel propice à l'expression de la foi reconnaissante. Cela vaut particulièrement pour les célébrations en commun. Par contre, dans la pratique individuelle, certains trouveront propice d'utiliser simplement les textes en traduction. Dans tous les cas, il est indispensable que chacun des textes utilisés dans la psalmodie des Écritures soit aussi disponible en traduction occidentale.

2. Les textes liturgiques

Du vivant de Shinran, on utilisait les ouvrages de rituel du grand maître chinois Shandao 善導 (613-681), notamment ses *Poèmes d'hymnes de vénération de la naissance dans la Terre Pure* (*Ōjōraisange* 往生禮讚偈), dont la pratique fut inaugurée au Japon en 1198 par les disciples de Hōnen, le propre maître de Shinran. Mais ce dernier devait lui-même composer ses *Hymnes en japonais* (*Wasan* 和讚), adaptés des sūtra et des commentaires, afin que les adeptes qui ne maîtrisaient pas le chinois des Écritures puissent, eux aussi, les chanter avec le *nembutsu*.

Dès le XV^e siècle, les *Poèmes* de Shandao furent remplacés par le *Shōshinge* et les *Wasan* de Shinran, que le 8^e patriarche Rennyō fit éditer dès 1473. C'est ce qui constitue, aujourd'hui encore, l'essentiel des services (*gongyō* 勤行) dans les temples et dans les foyers laïcs du Shinshū; ce qui explique aussi que les *Wasan* soient chantés sur une mélodie tirée des *Ōjōraisange*¹⁰.

À cela s'ajoute la récitation des sūtra (*dokyō*) proprement dits, que ce soit dans leur intégralité, comme le *Sūtra d'Amida*, ou en extraits choisis, comme les poèmes inclus dans le *Sūtra de Vie-Infinité*, notamment le *Sambutsuge* et le *Jūseige*. L'ensemble des *Sūtra de la Trilogie de la Terre Pure* peut également être lu en entier par petites portions prédéfinies, selon la méthode dite de la «lecture dévidée» (*kuri-yomi* 繰読). Selon les cas, les trois sūtra de la *Trilogie* sont alors divisés en seize, soixante-cinq, voire cent trois portions quotidiennes. Enfin, la psalmodie des sūtra peut aussi être rythmée par des claquettes (*settaku* 節柝) ou un tambour à sūtra (*kyōdaiko* 經太鼓).

Par ailleurs, depuis que le Honganji est devenu «basilique» (*monzeki* 門跡) par décret impérial de 1559, il a aussi adopté le plain-chant (*shōmyō* 聲明) de l'école Tendai. Ce plain-chant et le rituel qui l'accompagne sont encore en usage de nos jours dans les temples de la branche Honganji. Deux pièces de plain-chant sont d'ailleurs bien connues même en Occident : les *Douze vénéralions* (*Jūnirai* 十二禮) de Nagārjuna et la *Triple invitation* (*Sambujō* 三奉請).

10. Pour plus de détails, voir mon article : *Histoire de la liturgie du Honganji*, Hōrin (Vergleichende Studien zur japanischen Kultur), Band I (Munich, Iudicum Verlag, 1994), p. 41-56.

B. Les gestes extérieurs de vénération

Ainsi que l'indiquent les liturgistes, la célébration rituelle est aussi une manifestation de la prédication du Dharma par un acte physique (*shingô seppô* 身業説法)¹¹. La tenue et la position des participants durant la célébration sont en elles-mêmes un signe de vénération. On se déplace donc calmement dans le temple, en évitant les gestes brusques et les conversations bruyantes.

La manière japonaise la plus respectueuse de s'asseoir est, traditionnellement, celle dite *heiza* 平座, qui consiste à se tenir agenouillé assis sur les talons. Mais dans d'autres pays, c'est la position assise en tailleur qui est privilégiée, comme au Tibet, ou même la position debout, comme en Chine. La manière japonaise est particulièrement pénible, non seulement en Occident mais même au Japon, où des temples sont aujourd'hui aménagés avec des bancs ou des chaises. Lorsque l'on utilise ainsi un siège, on veille à rester bien droit et à ne pas croiser les jambes, ni les étendre en avant.

Les gestes de vénération proprement dits sont les suivants :

1. La salutation (yûhai ou ichiyû)

Dans la salutation (*yûhai* 揖拜), on incline le buste légèrement (env. 15°), en gardant les bras le long du corps, puis on se redresse.

On fait *une salutation (ichiyû* 一揖) en entrant dans le temple et en le quittant, et, d'une manière générale, chaque fois que l'on passe ou arrive devant un autel. On procède de même lorsque l'on passe devant un religieux en cours de cérémonie. Enfin, ce geste s'utilise aussi chaque fois que l'on dépose ou retire une offrande d'un autel.

2. Le gasshō

Le *gasshō* 合掌 (lit. «les mains jointes») consiste à passer le chapelet (*juzu* 珠数) sur les deux mains jointes paume contre paume, entre les pouces et les indexes, et à tenir ainsi les mains inclinées devant le cœur (env. 45°).

Le *gasshō* est le geste indien de salutation bien connu *añjali*, qui s'est répandu dans tous les pays de la tradition du Buddha. Parmi les différentes formes de *gasshō* du rituel bouddhique, celui-ci, où les paumes sont collées l'une à l'autre, s'intitule «*gasshō* du cœur solide» (*kenjitsushin gasshō* 堅實心合掌)¹² et il exprime bien la détermination de la foi de diamant dans le *nembutsu*. Le chapelet passé sur les mains rappelle aussi la solidarité qui se révèle entre les êtres et le Buddha Amida à travers le nom de ce dernier.

A noter qu'en dehors du *gasshō*, le chapelet est toujours tenu dans la main gauche, entre le pouce et les autres doigts.



Gasshō

11. *Normes pour les liturgies et cérémonies de la branche Honganji du Jōdo-Shinshū (Jōdo-Shinshū Honganji-ha Hōshiki-kihan* 浄土真宗本願寺派法式規範; Kyōto, Honganji shuppanbu, 1981), p. 75.

12. D'après le maître chinois Yixing 一行 (683-727), *Commentaire au Sūtra de Vairocana* (T. 39, 1796, p. 714c10-12). Cité par Genchi, *Kōshinroku* (Ssrs. 9, p. 456ab).

3. La révérence (raihai)

Dans la révérence (*raihai* 禮拜), on joint les mains en *gasshō*, puis on incline profondément le haut du corps (env. 45°); après quoi, on se redresse, puis on baisse les mains encore jointes, pour les séparer ensuite en gardant le chapelet dans la main gauche.

4. Le recueillement (jinen)

Le recueillement (*jinen* 持念, lit. «tenir le *nembutsu*») combine le *gasshō* et la révérence : on joint les mains en *gasshō*, puis on prononce quelques *nembutsu* et on conclut par une révérence (*raihai*).

C'est le principal geste de vénération. On l'accomplit individuellement lorsque l'on vient de s'asseoir devant l'autel et avant de se lever. Il est aussi accompli par tous les participants ensemble, au début et à la fin de la liturgie ou de la cérémonie, ainsi que dans le rite de l'encens rôti.

A noter que le *nembutsu* se prononce de manière audible. On conserve d'ailleurs des manuscrits de Shimbutsu 眞佛 (1209-1258) et de Kenchi 顯智 (1226-1310), deux proches disciples de Shinran, qui énumèrent, d'après les Écritures, les dix mérites du *nembutsu* et de la psalmodie des sūtra à voix haute¹³ :

«1° suppression de la somnolence; 2° effarement du démon Māra; 3° diffusion de la voix dans les dix directions; 4° apaisement de la souffrance des trois destinées; 5° empêchement des bruits extérieurs; 6° absence de dispersion du mental; 7° courage et diligence; 8° réjouissance de tous les buddha; 9° manifestation du *samādhi* (recueillement); 10° naissance dans la Terre Pure.»

5. L'hommage aux livres (chōdai)

En tenant à deux mains le livre de rituel, on l'élève à hauteur du front (*chōdai* 頂戴). Ce geste s'exécute chaque fois avant d'ouvrir un livre des Écritures et après l'avoir refermé. Pendant la lecture, le livre se tient à deux mains, à la hauteur de la poitrine, à moins qu'une table soit disponible.

Ces marques de respect s'expliquent par le fait que les livres utilisés pour réciter les Écritures sont considérés comme le deuxième des «Trois Joyaux sous leur forme tangible» (*jūji-sambō* 住持三寶), soit le joyau du *Dharma* qu'ils conservent. Ils sont en quelque sorte «le corps de la Loi» au sens premier du terme (la forme tangible du Joyau du *Buddha* est constituée par ses images peintes ou sculptées, tandis que la forme tangible du Joyau de la *Communauté* est représentée par le *kesa* des religieux.) Les liturgistes n'ont d'ailleurs pas manqué de multiplier les conseils pour que ces livres soient manipulés avec le plus grand soin, allant jusqu'à préciser qu'il ne faut pas souffler sur ces derniers pour en ôter la poussière et qu'on doit encore moins humecter son doigt de salive pour tourner les pages !¹⁴ Enfin, il est recommandé de psalmodier les Écritures en suivant toujours le texte dans un livre de rituel, même si on le connaît par cœur, et ce afin d'éviter les erreurs ou les omissions¹⁵.

C. Les offrandes

Bien que la psalmodie des Écritures et les gestes de vénération constituent eux-mêmes des offrandes, on entend généralement par ce mot les offrandes de *fleurs*, d'*encens* et de *lumière*,

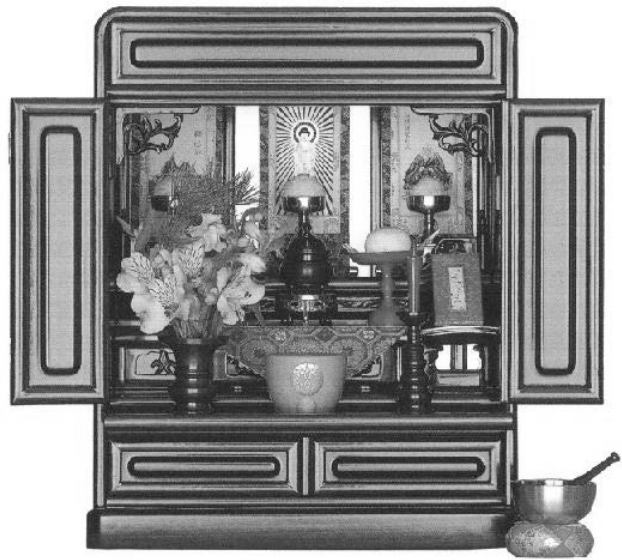
13. Ssrs. 1, p. 599b, et 616b-617a.

14. Genchi, *Kōshinroku* (Ssrs. 9, p. 580a).

15. Conseils de Shichō 子登 dans sa *Compilation sur les services bouddhiques pour les religieux et les laïcs* (*Shinzoku-butsumi-hen* 眞俗佛事編) de 1726; cité in Okazaki, p. 13.

qui se trouvent en permanence comme ornements sur l'autel, sous la forme des vases, encensoirs et chandeliers. A cela s'ajoutent les offrandes ponctuelles de nourriture.

Les fleurs, l'encens et la lumière constituent les offrandes essentielles du rituel bouddhique depuis l'Inde du Buddha et se trouvent aussi mentionnés dans le *Sûtra de Vie-Infinie*. Ce sont, respectivement, les symboles de la compassion, de la pureté et de la sagesse. Dans le Shinshû, elles peuvent aussi être mises en parallèle avec les «trois endurance» (*sannin* 三忍), telles que les décrit Shandao, soit respectivement : la joie, la foi et la compréhension¹⁶. D'une manière générale, on fait une salutation (*ichi-yû*) chaque fois que l'on dépose ou retire les offrandes d'un autel.



Autel domestique japonais

1. Bougies

Aucune matière d'origine animale n'est offerte sur les autels bouddhiques : même les bougies sont confectionnées non pas en cire d'abeilles, mais en résine d'origine végétale, le sumac (*haze*, ou *haji* 燭). Traditionnellement, les bougies sont *rouges* en temps ordinaire, *dorées* pour les rituels festifs, et *argentées* pour les funérailles. Mais aujourd'hui, elles sont souvent *blanches* en temps ordinaire, et *rouges* pour les fêtes. On les éteint avec un éteignoir plutôt que de les souffler.

2. Fleurs

On offre uniquement des bouquets frais, à l'exclusion de fleurs artificielles ou de plantes vénéneuses. Les arrangements floraux sont évidemment changés aussi souvent que nécessaire, avant qu'ils ne se fanent.

3. Encens

On distingue deux sortes d'offrandes d'encens, ce «messenger de la foi»¹⁷.

- i. L'encens des ornements de l'autel est offert avant le service selon la méthode dite de l'*encens brûlé* (*nenkô* 燃香), consistant à allumer un serpentín d'encens pulvérisé (*makkô* 抹香), obtenu à partir de feuilles de badiane (*shikimi* 柾). Il peut aussi être remplacé par des bâtonnets d'encens (*senkô* 線香), que l'on couche dans le brûle-parfum après les avoir allumés. Dans les deux cas, cette offrande se fait dans le brûle-parfum en porcelaine (*dogôro* 土香炉) placé devant le brûle-parfum métallique (*kanagôro* 金香炉) de l'autel, ou dans un encensoir perpétuel (*jôkôban* 常香盤).
- ii. Le brûle-parfum métallique n'est utilisé que ponctuellement, pour le rite de l'*encens rôti* (*shôkô sahô* 焼香作法), qui consiste à déposer une pincée d'encens à rôti (*shôkô* 焼香).

16. Shandao, *Commentaire au Sûtra des Contemplations* (SSZ 1, p. 494-495).

17. Selon la belle expression du maître chinois Zanning 贊寧 (919-1001) dans son *Abrégé de l'histoire des religieux de la grande dynastie des Song* (T. 54, 2126, p. 241a); cité par Genchi, *Kôshinroku* (Srs. 9, p. 454b).

sur un charbon incandescent (*tanka* 炭火). Il existe de plusieurs sortes d'encens utilisés à cet effet, comme le santal (*byakudan* 白檀) ou l'aloès (*jinkô* 沉香), ainsi que des mélanges.

Le rite du *shôkô* est accompli par l'officiant aussi bien que par l'assistance lors des liturgies d'une certaine importance et au cours des cérémonies.

Rite :

- 1° Arrivé à deux ou trois pas du brûle-parfum, on s'arrête et fait une salutation (*ichiyû*); puis, on avance jusqu'à l'encensoir.
- 2° On fait glisser le couvercle de la boîte d'encens (*kôgô* 香盒) sur le côté droit de celle-ci. On y prend une pincée d'encens que l'on dépose dans l'encensoir sur le charbon incandescent.
- 3° On referme la boîte d'encens (à moins que d'autres ne suivent).
- 4° On fait le recueillement (*jinen*) : on joint les mains en *gasshō*, prononce quelques *nembutsu* et fait la révérence (*raihai*).
- 5° S'étant redressé, on recule de deux ou trois pas et fait une salutation (*ichiyû*).
- 6° On fait un demi-tour sur la droite et regagne sa place, le tout sans précipitation.

Lorsque le rite de l'encens rôti (*shôkô*) a lieu ailleurs que sur un autel, il peut être accompli dans un brûle-parfum en porcelaine (*dogôrô*), comme pour l'offrande de l'encens brûlé (*nenkô*). Par contre, on n'accomplit pas ces deux sortes d'offrandes d'encens simultanément dans le même brûle-parfum.

4. Nourriture

La principale offrande de nourriture est celle du riz du Buddha (*buppan* 佛飯), composée de riz cuit. Déposée sur l'autel (*jôgu* 上供) avant le service du matin, dans une coupe ou une paire de coupes (*buppanki* 佛飯器), cette offrande est retirée (*gegu* 下供) avant midi, en souvenir de la règle qui interdit aux moines de manger après midi. Le cas échéant, le riz peut être remplacé par du pain.

Lors des liturgies d'une certaine importance, on ajoute d'autres offrandes de nourriture (*kumotsu* 供物), soit, par ordre de préférence : gâteaux de riz (*kesoku* 華束), confiseries de toutes sortes et fruits. Elles sont disposées en une ou plusieurs paires dans des coupes particulières (*kuge* 供筭).

III. Déroulement des services

A. Services ordinaires

Ordinairement, les services quotidiens ont lieu le matin et le soir. Dans les foyers domestiques, c'est souvent le chef de maison qui tient lieu d'officiant (*dôshi* 導師) : il dirige le service en frappant la cloche et en entonnant les psalmodies. Mais il peut aussi en charger tout autre membre de l'assistance.

Préliminaires

On se rince la bouche, se lave les mains et ajuste ses vêtements. Arrivé devant l'autel, on fait une salutation (*ichiyû*) face à lui, puis on s'assied.

L'officiant allume les bougies et l'encens (*nenkô*). En outre, le matin, il fait l'offrande du riz (ou du pain) du Buddha.

Puis, toute l'assistance fait le recueillement (*jinen*) et porte ensuite le livre de services à son front (*chôdai*).

Services

D'une manière générale, les services domestiques se déroulent comme les services quotidiens en la Chapelle de l'Image du Fondateur (*Goeidô*) du Honganji de Kyôto :

a) le matin

- 1° deux coups de cloche;
- 2° *Shôshinge* en mode délié (*sôfu*);
- 3° un coup de cloche;
- 4° *Nembutsu-wasan*, 6 strophes (*rokushubiki*);
- 5° *Ekô*
 - au 2^e vers, l'officiant ferme son livre et le porte à son front (*chôdai*);
 - l'assistance fait de même au 3^e vers;
- 6° trois coups de cloche;
- 7° recueillement (*jinen*);
- 8° lecture révérentielle (*haidoku* 拝読) par l'officiant de l'une des *Lettres* de Rennyô (*Gobunshô*); pendant ce temps, l'assistance observe la posture de l'écoute révérentielle (*haichô* 拝聴) : le buste bien droit, et la tête légèrement inclinée;
- 9° recueillement (*jinen*).

b) le soir

- 1° deux coups de cloche;
- 2° *Shôshinge* en mode délié (*sôfu*);
- 3° un coup de cloche;
- 4° *Nembutsu* abrégé (*tan-nembutsu*);
 - l'officiant prononce un *nembutsu*;
 - un coup de cloche;
 - cinq *nembutsu* à l'unisson;
 - un coup de cloche;
- 5° *Ekô*
 - Au 2^e vers, l'officiant ferme son livre et le porte à son front (*chôdai*).
 - L'assistance fait de même au 3^e vers.
- 6° trois coups de cloche
- 7° recueillement (*jinen*)

Conclusion

Lorsque le service est achevé, l'officiant éteint les lumières de l'autel.

Tous font une salutation (*yûhai*) face à l'autel, avant de se retirer tranquillement.

À propos des Wasan

L'ensemble des *Wasan en trois fascicules* (*Sanjô Wasan* 三帖和讃) se chante par portions quotidiennes de six strophes (*rokushubiki* 六首引), qui sont portées à sept ou huit strophes dans quelques cas. Ce découpage (*kuribiki* 繰引) des *Wasan* totalise ainsi 53 portions. À défaut, on se contente de chanter les six premières strophes du premier fascicule (*Jôdo-Wasan*).

En cas de nécessité, les six strophes des *Wasan* peuvent être abrégées à trois strophes (*sanshubiki* 三首引) : dans ce cas, on ne chante que la 1^{re}, la 3^e et la 5^e des six strophes prévues, précédées chacune de leurs *nembutsu*.

Les *Wasan* peuvent également être entonnés à tour de rôle (*junsan* 巡讃) par les concélébrants, alors appelés *santô* 讃頭; mais les *nembutsu* inclus entre les *Wasan* sont entonnés par l'officiant principal.

À propos du Gobunshô

Les quatre-vingts lettres du 8^e patriarche Rennyô (1415-1499) réunies dans les cinq volumes du *Gobunshô* 御文章 sont lues chaque jour à tour de rôle, en utilisant un *Choix* d'une trentaine de lettres (*Okuwae Gobunshô* 御加御文章), dont la sélection est parfois remise à jour par le Honganji.

Selon un usage ancien, la lettre *De la tradition de Sa Sainteté* (*Shônin ichiryû shô* 聖人一流章, *Gobunshô* V-10) est lue le 1^{er} de chaque mois, sauf en janvier où elle est remplacée par la préface du *Kyôgyôshinshô*.

La lettre *De l'obtention de la foi* (*Shinjin gyakutoku shô* 信心獲得章, V-5) est lue le 16 de chaque mois, jour de la commémoration mensuelle de Shinran; cependant, le 16 janvier, on lit la lettre *De la commémoration annuelle* (*Goshôki shô* 御正忌章, V-11).

Enfin, la lettre *Des cendres blanches* (*Hakkotsu shô* 白骨章, V-16) est habituellement réservée aux services funèbres.

B. Services simplifiés

D'une manière simplifiée, les services se déroulent comme le service ordinaire du soir, mais en remplaçant le *Shôshinge* par le *Sambutsuge* pour le service du matin, et par le *Jûseige* pour le service du soir. Cette manière de procéder correspond aux services quotidiens en la Chapelle du Vénéré Principal (*Hondô*), ou Chapelle d'Amida (*Amidadô*), du Honganji.

On peut aussi remplacer le *Shôshinge* par les *Jûnirai*, ou inverser les services ordinaires du matin avec ceux du soir.

C. Services solennels

Lors des services domestiques solennels, le *Shôshinge* se chante sur le mode lié (*gyôfu*). Il peut aussi être remplacé par la lecture du *Sûtra d'Amida* (*Amidakyô*), éventuellement précédé de la *Triple invitation* (*Sambujô*) et suivi des «*Nembutsu-Wasan conjoints*» (*Soebiki-Wasan*).

Sources

Dnbz. = *Dai Nihon Bukkyô zensho* 大日本佛教全書 (*Grand Corpus du bouddhisme du Japon*), n. éd. en 100 vol.; Tôkyô, Suzuki Gakujutsu Zaidan, 1969-1973.

Inoue, Tetsuo 井上哲雄 : *Shinshû-Hompa gakusô itsuden* 真宗本派学僧逸伝 (*Biographies des scolastiques de la branche Honganji du Shinshû*); Kyôto, Nagata Bunshodô, 1979.

Okazaki, Ryôkan 岡崎 : *Butsuji no kokoroe* 佛事の心得 (*Vade-mecum des services bouddhiques*); Kyôto, Honganji shuppanbu, 1982.

Ssrs. = *Shinshû shiryô shûsei* 真宗史料集成 (*Collections des documents historiques du Shinshû*), 13 vol.; Kyôto, Dôbôsha, 1983.

Les archives du Révérend Eracle

Par Alexander Schrott

Les papiers laissés par le Révérend Eracle (les fameuses “couches sédimentaires”) ont été triés et classés par thèmes. Plus de la moitié de cette masse de papiers a pu être jetée puisqu’il s’agissait seulement de copies. Une fois l’original d’un texte trouvé, les nombreuses copies ont pu être éliminées.



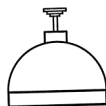
Le Révérend Eracle à sa table de travail au Musée d’ethnographie (photo J.-C. Aeberhard)

Les documents restants forment un ensemble assez impressionnant. Ils se répartissent sur huit tiroirs regroupant des textes traitant de sujets semblables. S’il y a parmi ces documents des choses bien connues, il y a aussi des textes inédits qui se prêteraient à une éventuelle publication.

Voici les différentes rubriques sous lesquelles ont été classés les documents du Révérend Eracle:

1. Les Trois Sutras, traductions et études; Conférences IABC; Colloque de Meylan
2. Terre Pure (introduction, conférences); bouddhisme, diverses écoles.
3. Shinran; liturgie, *Shōmyō*
4. Shingyōji, SBSJ; Lotus 1977-1981; biographie Jean Eracle; lettres; Saint-Maurice; templiers
5. Sutra du Lotus; *Prajnaparamita*; Sutra du Grand Amas de Joyaux; divers sutras
6. Vie spirituelle; dialogue interreligieux, éthique; symbolisme, art; taoïsme; tarot bouddhique
7. Cahiers divers
8. Photos

Ce travail achevé, il y a encore les documents sonores qui peuvent être exploités. Parmi ceux-ci s’en trouve un particulièrement intéressant: les commentaires donnés par le Révérend Eracle sur les textes contenus dans son livre *Paroles du Bouddha* et enregistrés à l’époque par le Révérend Alain Haas. C’est un document d’une grande valeur didactique et le Révérend Eracle disait lui-même: “Vous pourrez le publier un jour.”.



Parution du *Lotus*

Il a été décidé lors de la dernière assemblée générale de publier désormais deux numéros du *Lotus* par année, au printemps et en automne.

Le coin des livres

Ducor, Jérôme, *Terre Pure, Zen et autorité : La Dispute de l'ère Jôô et la Réfutation du Mémoire sur des contradictions de la foi par Ryônyo du Honganji, avec une traduction annotée du Ha Anjin-sôï-no-oboegaki*, Paris : Collège de France, 2007 (Bibliothèque de l'Institut des Hautes Etudes Japonaises, Diffusion DE Boccard; ISBN 978-2-913217-18-8. Prix : EUR 15.-)

La Dispute de l'ère Jôô naît au milieu du XVII^e siècle japonais comme une querelle scolastique tournant, notamment, autour de l'interprétation de la Terre pure : ce domaine du Buddha Amida existe-t-il réellement à l'ouest de notre univers ou ne se trouve-t-il pas plutôt dans le cœur même du pratiquant, comme le soutient le Zen ?

Réglée à travers la *Réfutation* publiée à cette occasion par Ryônyo, le 13^e patriarche du Honganji, la querelle doctrinale se doubla d'une crise institutionnelle entre ce temple et le Kôshôji, sa principale dépendance. D'abord interne à l'École véritable de la Terre pure, la Dispute de l'ère Jôô fut finalement tranchée par les autorités shôgunales en faveur du Honganji, qui devint un rouage capital dans la politique de surveillance de la vie religieuse du Japon pour les deux siècles à venir.

Ce livre aborde la Dispute de l'ère Jôô sous une double perspective doctrinale et historique à partir des sources originales, tout en offrant la première traduction occidentale de la *Réfutation* de Ryônyo. Il retrace ainsi la genèse d'une véritable scolastique au sein du Jôdo-Shinshû, ainsi que le développement de l'interprétation immanentiste de la Terre Pure depuis la Chine du VII^e siècle. Il tente aussi de débrouiller les tenants et aboutissants du conflit né entre le Honganji et le Kôshôji, dont les moindres ne sont pas les liens familiaux étroits entre ces deux temples, l'aristocratie impériale et la nouvelle oligarchie shôgunale.

Au final, le lecteur découvrira que l'École véritable de la Terre pure se présentait au XVII^e siècle comme une école sophistiquée, tant sur le plan doctrinal qu'institutionnel, loin du cliché occidental qui veut faire d'elle un bouddhisme vulgaire en l'opposant à l'élitisme du fameux «Zen des samourais».

Pétales de lotus roses

Comme chaque année à cette saison, nos membres et sympathisants résidant en Suisse trouveront dans ce numéro un bulletin de versement qui leur permet, s'ils le souhaitent, de participer aux frais de publication du *Lotus*. D'éventuels dons sont également les bienvenus pour contribuer au développement de notre Société.

Les membres et sympathisants domiciliés hors de Suisse peuvent nous aider par un versement au compte postal de la Société (CCP no. 12-22645-7), ou par mandat postal envoyé à l'adresse suivante : Société bouddhique suisse Jôdo-Shinshû, Case postale 2139, CH-1211 Genève 1.

D'avance, nous vous remercions chaleureusement pour votre contribution.

Code d'entrée : 8023

Impressum

Le Lotus de la Grande Compassion est le bulletin semestriel de la Société Bouddhique Suisse Jôdo-Shinshû.

Adresse : *Le Lotus*, Société Bouddhique Suisse Jôdo-Shinshû, CP 2139, CH-1211 Genève 1

Site internet : www.pitaka.ch/societe

Courrier électronique : ---

Tirage : 120 exemplaires

Date d'impression : 15 janvier 2008 (17 janvier 2008 pour la version électronique)